

Thème n° 8 : Les représentants des salariés

Date : mi décembre 2007

Savoirs associés: S.4.2.7 Le salarié : droit social: Identifier le rôle des principales institutions représentatives du personnel et celui des syndicats.

Objectifs :

- **Identifier les rôles respectifs : des représentants élus du personnel : délégués du personnel et comité d'entreprise ; des délégués syndicaux.**
- **Reconnaître les dispositions relatives à leur fonctionnement.**
- **Définir les règles applicables au délit d'entrave et au statut de salarié protégé.**

Plan de la leçon :

- 1. Les représentants élus**
- 2. Les syndicats**
- 3. Le fonctionnement des instances représentatives**

Contenu:

Pochette page 191 à 194 chapitre 47